

LA GAZETTE

PRINTEMPS 2017

N° 55



Mot du Maire

Dans ce numéro : Pages

Mot du Maire	1
Conseils Municipaux	2 / 4
En direct de la Mairie	4 / 5
Associations	6 / 8
Cave coopérative	9
Dates à retenir	10

Supplément :
Informations utiles

Chers St-Pantaléonaises et St-Pantaléonais,
Amis Sapeurs-Pompiers volontaires,

C'est une invitation que je vous adresse en mon nom et en celui du Conseil Municipal : un apéritif sera donné en l'honneur de nos Sapeurs-Pompiers volontaires !

Ce moment de partage, que nous avons souhaité intimiste, aura lieu le samedi 10 juin à 18h à la grande salle des Fêtes au Domaine Urdy. Nous comptons sur vous.

Votre Maire, Céline LASCOMBES

Conseils municipaux

Du 16 janvier

Madame le Maire fait part aux élus des vœux et des remerciements de certains habitants de la commune adressés aux élus et au personnel communal.

Approbation du compte-rendu du CM du 12 décembre 2016 à l'unanimité.

Madame le Maire informe d'un point ajouté à l'Ordre du Jour concernant une compétence intercommunale selon la loi ALUR sur les documents d'urbanisme communaux.

La réunion de **chantier de la STEP** du 16 décembre dernier réceptionnant les travaux a permis de lever les 6 points de réserves à la suite de leur réalisation et donnant satisfaction. Un point de contrôle sera à faire sur l'un des piliers du bac qui présentait une fissure verticale, qui a été reprise.

Madame le Maire rappelle son contrat avec **SPIE Sud Est (Eclairage Pu-**

blic) en matière de maintenance de son éclairage. Elle informe que le Groupe SPIE a procédé à une restructuration de ses activités en créant une nouvelle filiale Société SPIE CityNetWorks. Un avenant n°1 à ce marché a été soumis à la municipalité pour acter cette procédure, sans incidence financière au contrat en cours. L'ensemble des conseillers acceptent cet avenant.

CABINE TELEPHONIQUE

Les services Orange informe la municipalité

PRIME DE FIN D'ANNEE

La prime de fin d'année est reconduite.

QUESTIONS DIVERSES

CCEPPG-Service ADS : L'extension du service d'instruction des dossiers d'ur-

banisme à de nouvelles communes entraîne une modification, à la baisse, du coût des actes. Les élus délibéreront au prochain Conseil sur les modalités de la nouvelle convention.

CCEPPG-REOM 2017 : Une réunion de travail à la Communauté avec les Maires va avoir lieu début décembre. Egalement en cours de réflexion l'harmonisation sur l'ensemble du territoire : taxe ou redevance.

Carte communale : report de la réunion de travail.

Forages Collanion : Travaux à venir suite à l'arrêté préfectoral accordant l'exploitation des forages. Demandes de devis.

Festivités de fin d'année : un point est fait sur : les colis de Noël et leur évolution ; le Goûter de Noël avec une activité « le monde du Cirque » ; Repas des Aînés.

STEP : Le 3^e bac est réalisé, test d'étanchéité en cours, mise en place du système de comptage mercredi ou jeudi.

Du 13 fevrier

Convention de rétrocession du bâtiment des Sapeurs Pompiers.

Le Maire rappelle que suite à la fermeture du centre d'incendie et de secours au 31/12/2016, le SDIS 26 propose un transfert en pleine propriété du terrain bâti à la commune. La cession est consentie à titre gratuit. Le bâtiment a été expertisé par le cabinet SCP MES-SIE-ROCHETTE-PAPAS et estimé à 126 000 €. Le Maire donne lecture de la convention établie par le SDIS relative aux modalités de transfert en pleine propriété du terrain bâti à la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les termes de la convention et autorise le Maire à signer cette convention avec le SDIS 26.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET GENERAL 2016

Section fonctionnement

Dépenses 344 365.39
Recettes 391 580.55

Résultat de l'exercice 2016
+ 47 215.16

Report 2015
+ 101 376.45

Résultat de clôture 2016
+ 148 591.61

Section investissement

Dépenses 89 748.75
Recettes 102 172.81

Résultat de l'exercice 2016
+ 12 424.06

Report 2015
- 43 401.39

Résultat de clôture 2016
- 30 977.33

Résultat cumulé

(fonct/invest)
Dépenses 477 515.53
Recettes 595 129.81

Excédent de fonctionnement
+ 148 591.61

Besoin de financement
30 977.33

Excéd. Fonct. Report. 2016
+ 117 614.28

Le compte administratif de la commune et le compte de gestion de la trésorerie sont concordants. Le compte administratif et le compte de gestion M 14 2016 ont été approuvés et votés à l'unanimité par les conseillers.

VOTE DELIBERATION AFFECTATION DE RESULTATS BUDGET GENERAL

A l'unanimité les élus votent pour la délibération d'affectation de résultats :

► un excédent de fonctionnement de
+ 148 591.61 €

► un report de fonctionnement de
+ 117 614.28 €

► un besoin de financement à la section d'investissement de 30 977.33 €

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT 2016

Section fonctionnement

Dépenses 51 991.93
Recettes 62 112.47

Résultat de l'exercice 2016
+ 10 120.54

Report 2015
+ 118 713.90

Résultat de clôture 2016
+ 128 834.44

Section investissement

Dépenses 38 457.46
Recettes 35 761.14

Résultat de l'exercice 2016
- 2 696.32

Report 2015
+30 190.31

Résultat de clôture 2016
+27 493.99

Résultat cumulé
(fonct./invest)

Dépenses 90 449.39
Recettes 246 777.82

Résultat de clôture 2016
+ 156 328.43

Excédent fonct. Report. 2016
+ 128 834.44

Le compte administratif de la commune et le compte de gestion de la trésorerie sont concordants. Le compte administratif et le compte de gestion M 49 2016 ont été approuvés et votés à l'unanimité par les conseillers.

VOTE DELIBERATION AFFECTATION DE RESULTATS BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

A l'unanimité les élus votent pour la délibération d'affectation de résultats :

► un excédent de fonctionnement de
+ 128 834.44 €

QUESTIONS DIVERSES

Ecole : le Maire fait le point sur la situation tendue à l'école et dans la classe de

cycle 2 en particulier, ainsi qu'entre certains parents et la directrice enseignante. Le manque de sérénité est indéniable d'une manière générale.

Un courrier (copie de la lettre envoyée par un parent d'élève à la directrice académique) a été lu relatant un fait non acceptable entre enfants en classe.

La municipalité a remis un questionnaire à tous les parents afin de recueillir leur avis, leurs doléances.

Les adjoints et la commission analyseront avec le Maire les retours. Elle en fera part au conseil municipal et au conseil d'école et prendra les mesures qui s'imposeront le cas échéant.

CCEPPG - facturation des ordures ménagères : deux modes de facturation possibles : redevance ou taxe ? La commission en charge de ce dossier à la communauté demande à rencontrer les élus pour travailler sur un zonage.

Aire de jeux : la dépose des anciens jeux a été effectuée par les élus. Madame le Maire remercie les élus qui ont participé à ce chantier. Le maçon devrait interve-

nir fin février pour sceller les nouveaux jeux. Il préconise de contacter ensuite un bureau de contrôle pour vérifier la conformité de ces jeux.

Travaux voirie 2017 : la commission va évaluer les travaux à engager cette année.

SPA de Grillon : demande de subvention exceptionnelle pour bâtir un chenil de mise en quarantaine. La fourrière est maintenant une compétence de la CCEPPG. Le conseil avisera dès qu'il aura plus d'informations.

Sûreté à l'école : courrier interministériel sur de possibles aides financières pour des travaux : faire un point avec le référent sûreté de la gendarmerie.

SMBVL : document d'information sur le PAPI (programme d'actions et de prévention des inondations).

PLU de Venterol : deux projets de modifications au PLU soumis à enquête publique.

Aucune observation pour ces 2 modifications.

Du 27 mars

Approbation du compte-rendu du CM du 13 février 2017 : 7 voix pour, 2 abstentions.

Avant de commencer l'ordre du Jour, Madame le Maire fait part aux élus que leur sera fait la présentation des deux budgets sans les soumettre au vote, n'ayant pas pour le budget général en particulier toutes les informations concernant les états pour le vote des taux ni les informations au sujet des dotations. Le budget général sera ainsi présenté lors de ce Conseil en reprenant les taux de l'année dernière ainsi que les dotations, à titre indicatif. Egalement 3 délibérations tardives seront à prendre, rajoutées à la fin de l'ordre du Jour.

Le Maire expose la liste des **subventions sollicitées par les associations** locales et extérieures. 2 subventions font l'objet d'une révision à la baisse : la coopérative scolaire pour un montant de 155€ vu qu'il n'y aura pas de classe découverte cette année ; et la participation au Syndicat des vigneron pour Prévigrèlle à hauteur de 409,75. Les subventions seront votées lors du prochain Conseil avec le vote du budget général.

N'ayant pas reçu des services des Finances publiques les états de notifica-

tions des **taux d'imposition locaux**, ce point sera voté au prochain Conseil.

Une présentation est faite du **budget** en reprenant les taux de l'année dernière ainsi que les dotations, à titre indicatif. En ce qui concerne les travaux de voirie 2017, des devis sont en attente. Le budget sera affiné avec les nouveaux éléments attendus pour une présentation au prochain Conseil et son vote.

Le budget M49 est présenté aux élus. Bien que ce dernier ne soit pas en attente d'information pouvant l'amener à être modifié, il sera présenté au vote lors du prochain Conseil.

Madame LASCOMBES fait part du résultat du retour de questionnaire de **l'école** donné aux familles la semaine avant les vacances de février. Les avis négatifs sur plus de la moitié des questionnaires retournés concernant le cycle 2, et de probables retraits d'enfants de l'école par des parents mécontents ou inquiets, ont permis de mesurer la situation tendue au sein de l'école. La municipalité, et de son côté le collectif de parents, ont fait valoir auprès de l'Inspection Académique à plusieurs reprises la nécessité de prendre les mesures qui s'imposent pour remédier à cette situation, tout en tenant compte du respect dû à la directrice de l'école. Ce n'est

qu'après la rentrée que l'Inspection a informé la municipalité du souhait de la directrice de ne plus assurer l'ensemble de ses fonctions à l'école. La direction a été transmise à Madame MUZAS, enseignante du cycle 1 et Madame DESCAMPS assure l'enseignement aux élèves de cycle 2, jusqu'aux grandes vacances.

Le point suivant fait référence à une admission en non valeur, pour un montant de 22,45€, non recouvré par le Centre des Finances publiques. Le nécessaire est toutefois entrepris pour y remédier.

Ce dossier de **la Carte Communale**, état des lieux de la commune, constats divers et perspectives, élaboré avec les élus et le cabinet Crouzet, a été présenté aux organismes d'Etat, DDT, Chambre de l'Agriculture, l'INAO, l'agent instructeur urbanisme à la CCEPPG. La question à traiter maintenant : les perspectives d'urbanisation, leur mode, les ouvertures foncières existantes, potentielles.

La trésorerie de St-Paul Trois Châteaux nous informe du changement **d'indices des indemnités du Maire et des adjoints** au 1/01/2017. Il y a donc lieu de délibérer en indiquant « l'indice brut terminal de la fonction publique » sans autre précision, car une nouvelle modification de l'indice sera prévue en janvier 2018. L'indice 1015 est remplacé par l'indice 1022.

Concrètement : majoration mensuelle brute de près de 4€ pour le Maire et de 1.50€ pour les adjoints. Les élus votent favorablement à l'unanimité.

Planification des permanences pour les élections présidentielles des 23/04/2017 et 7/05/2017.

Les visites médicales de certains élèves de la commune (selon la classe), dans leur école, sont faites par des infirmières qui occupent les locaux du lycée public de Pierrelatte. Cette occupation fait appel à une participation qui est par la suite pris en charge par les communes concernées au prorata du nombre d'élèves. Le Conseil est amené à délibérer : Pour l'année scolaire 2015/2016 : 17,55€. Pour l'année scolaire 2016/2017 : 20.15€ Accepté à l'unanimité.

Le Maire soumet aux élus la nécessité de délibérer sur les conditions **d'affichage de manifestations sur la commune** par des associations extérieures, à l'instar des communes environnantes, instituant par délibération et arrêté, une réglementation d'autorisation et de sanction, le cas échéant. Les élus sont tous favorables à cette mise en place des conditions, de la demande d'autorisation et de l'application d'une sanction financière à hauteur de 25€ aux frais du contrevenant.

La mise en place de la S.I.L.
(signalisation d'information

locale) a fait écho à l'application de la loi en matière de publicité. Il y a la possibilité de solliciter une aide financière auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour ce projet. Le Maire informe que c'est une délibération de principe car le chiffrage n'a pas été déterminé, sachant qu'il est donné à la commune d'anticiper cette demande de participation avec un descriptif détaillé du projet. Les élus sont favorables.

QUESTIONS DIVERSES

Taxe d'habitation : le Maire rappelle (ou informe) que la commune applique un abattement de 15% sur les habitations principales, et ce depuis 1977 favorisant à ce moment-là l'installation de familles dans de la résidence principale, limitant le développement de résidences secondaires. Les Conseillers souhaitent le maintien de cet abattement.

Collanion : Après 3 demandes de devis restés infructueux, une demande a été faite à l'entreprise Tarriotte. Après visite sur place des travaux demandés, un devis sera envoyé dans la semaine.

SPA de Grillon : demande de subvention exceptionnelle pour la réalisation d'un local de mise en quarantaine (centre de recueil d'animaux auquel nous sommes affiliés depuis la prise de compétence par la CCEPPG). En attente d'avoir plus d'éléments.

Bouchons du rond-point : remplace-

ment par l'artiste d'un des bouchons très abimés.

Loi sur la publicité extérieure : la préfecture de la Drôme informe de la procédure de réduction et de normalisation de la publicité extérieure. Des arrêtés de mise en demeure ont été engagés auprès de contrevenants sur la commune accompagnés de constat d'infraction. Le tout assorti d'astreinte journalière, soit au profit de la commune soit au profit de l'Etat. Les élus déplorent cette situation de « résistance ». La municipalité fera connaître aux services de l'Etat sa volonté de percevoir les astreintes liées à ce dispositif.

Aire de jeux : la réalisation de ces travaux est terminée. Ne manque plus que le passage de la commission de sécurité pour validation.

AICA : l'association cherche un local, neutre, pour ses activités d'après bataille. De l'avis général des élus, les locaux envisagés ne permettent pas une mise à disposition car trop proches de lieux fréquentés par les habitants de la commune.

Pot d'honneur pour les sapeurs-pompiers : la municipalité organisera le 10 juin prochain un Pot d'honneur auquel seront invités la population et les sapeurs-pompiers volontaires qui ont œuvré au Centre de St-Pantaléon les vignes. Sera également réalisé un supplément de « rétrospective du Centre » dans La Gazette d'été 2017 (en juillet).

En direct de la Mairie

ETAT CIVIL

Naissance : Timéo SAUREL né le 15 février 2017 à Orange
M. Saurel Fabien et Mme Elodie Roux

Décès : CUSSAC Pierre âgé de 79 ans
le 1 mars 2017

FUMAGALLI Josette âgée de 75 ans
Le 2 avril 2017

Carte Nationale d'identité

A compter du 21 mars 2017 et dans le département de la Drôme, les demandes de Carte Nationale d'Identité, et les demandes de Passeport sont déposées dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil quelle que soit la commune de résidence du demandeur. Les mairies les plus près :

Dieulefit, Grignan, Nyons, Montélimar, Pierrelatte.....

Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour des renseignements.

RAPPEL

Vos encombrants ne sont pas à déposer dans les bacs à poubelles. Il suffit de ramener le tout à la déchetterie de Valréas, vous pouvez venir chercher votre carte d'accès. La déchetterie est ouverte tous les jours sauf le jeudi matin ainsi que le samedi.

Merci de votre compréhension et de votre civisme

Bilan de la qualité de l'eau

vous avez la possibilité de vous informer par le site Internet du village, rubrique « Vie Pratique »

www.saintpantaleonlesvignes.fr

Dans le village

PENSEZ-Y

30

Informations Urbanisme :

Petit rappel sur toutes les modifications : façade, ouverture, mûr, piscine, extension, abri piscine, cabanon..... devront être obligatoirement déclarés en mairie soit par une Déclaration Préalable ou Permis de Construire.

Renseignez vous auprès du secrétariat

Annuaire téléphonique

Pour changer vos coordonnées téléphonique sur le bottin :

0810.810.767

Recevoir l'annuaire en tant qu'abonné

<http://www.recevoirmesannuaires.pagesjaunes.fr/>

Distribution de l'annuaire téléphonique en juin 2017

Invitation Sapeurs Pompiers



Notre village mis en avant par une belle photo (un peu modifiée) dans le cadre « Favoriser la croissance et l'emploi dans les zones rurales en France » par la Commission Européenne.



Merci à Olivier RIOU pour l'information

Venez nombreux !!

Sapeurs Pompiers de Saint Pantaléon les Vignes

Suite à la fermeture au 1er janvier 2017 du service des Sapeurs Pompier du village,

Un vin d'honneur sera organisé pour leur volontarisme durant toutes ces années.

Vous êtes conviés à participer à cette apéritif qui aura lieu

Samedi 10 juin 2017 à 18 h *Dans la grande salle du domaine Urdy*

Pour une bonne organisation, il est obligatoire de s'inscrire, plusieurs possibilités :

Par téléphone, par mail ou par le bulletin d'inscription à remettre en Mairie ou à l'Agence Postale

Tél : 04.75.27.90.83 ou 04.75.28.62.48 . mairie.stpantaleonlesvignes@wanadoo.fr

Comité des fêtes

Inscription pour le vide-greniers

Au 04 75 26 05 71 ou cdfstpantaleon@gmail.com

Laissez message ou mail , réponse rapide

Pour les retardataires

Randonnée Pédestre le 7 mai

Après avoir voté, le Comité des Fêtes vous invite à une journée de randonnée sur la commune de Venterol.

Francis vous accompagnera jusqu'au sommet de Cougouar, un parcours de 13 km environ pour un dénivelé de 600 mètres.

Vous pourrez alors découvrir un magnifique panorama à 360° sur les environs.

Pensez à vos chapeaux, chaussures adaptées et minimum 1 l 5 par personne.

Rendez-vous à 9 heures devant l'école.

Pour des renseignements : tél : 04.75.27.91.60 aux heures des repas



Repas des villageois



Près d'une centaine d'habitants de la commune, des représentants des associations locales, ont répondu à l'invitation de Madame le Maire du Conseil Municipal pour partager le verre de la Nouvelle Année, et le cas échéant prendre part au repas, qui était offert aux Aînés.

Ce moment convivial permet au Maire de transmettre ses vœux aux habitants, jeunes et moins jeunes, aux entreprises, aux associations, aux personnel communal ; d'avoir une pensée chaleureuse à toutes celles ceux qui nous ont quittés et à leurs familles. Puis de faire un bilan de l'année écoulée et les perspectives pour 2017. Faire également le point sur des événements particuliers qui ont marqué 2016, notamment la fermeture du Centre de Secours sur la commune et pour laquelle Madame Lascombes a exprimé sa grande déception, et honoré toutes ces générations de sapeurs-pompiers volontaires et leurs chef

de corps qui ont fait la fierté de St-Pantaléon !

Autre fait marquant, le départ d'un couple très impliqué dans la vie locale, et notamment Nano après 26 années au Conseil Municipal, 6 années de président du Comité des Fêtes (à sa création) puis membre très

actif jusqu'à fin 2016, et également au RTF26, Club des 4 Saisons.

La municipalité lui est reconnaissante et lui a remis la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale argent pour avoir œuvré avec dévouement et professionnalisme au sein de notre commune depuis au moins 20 ans. L'émotion était grande !

Le Maire et les élus vous donnent tous rendez-vous l'année prochaine pour le partage des Vœux !



Saint Pantaléon les Vignes

Mairie

Ouvert au public :

lundi de 13 h 30 à 17 h 30

mercredi et vendredi de 8 h à 12 h

Tél : 04.75.27.90.83 Fax : 04.75.27.97.14

Mail : mairie.stpantaleonlesvignes@wanadoo.fr

Site : www.saintpantaleonlesvignes.fr

L'agence Postale Communale

Ouverte du lundi au vendredi

De 7 h 30 à 11 h 30

Tél. : 04.75.28.62.48

Dépôt de Pains, Services supplémentaires :

Dépôts de pains, viennoiseries :

Boulangerie « Guillaume » «à Venterol

Recyclage :

bouchons plastiques, cartouche d'encre, pains durs.....

Services :

Journaux régionaux du jour

Bibliothèque, échange de magazines et de livres récents.....

Produits du terroir (du village uniquement)

Cartes postales du village

Renseignement touristique

Eaux et Assainissement :

La commune assure la gestion de l'eau et assainissement. Un relevé de compteur annuel est effectué par les employés. Vous devez faire une demande auprès de la Mairie à chaque changement de locataire ou propriétaire.

Vous recevez deux factures par an, une relative à l'abonnement aux réseaux de l'année en cours, et l'autre votre consommation de l'année précédente. Les relevés de compteur se font en janvier, merci de faciliter l'accès.

Ordures ménagères :

Des conteneurs sont à votre disposition sur deux sites dans le village (derrière l'école et le second près du domaine Urdy), il est rappelé que le tri sélectif est obligatoire et le montant de la redevance en dépend. Elle sera facturée à l'année ou sera calculée au prorata de votre mois d'arrivée. Une carte à validité permanente sera délivrée pour la déchetterie de Valréas, à demander en Mairie.

Aucun déchet vert, électroménager, gravats, tous types de déchets découlant d'un vide grenier, de maçonnerie, déchets « éclectiques » ou plomberie sont interdits dans les conteneurs de la commune. La déchetterie de Valréas est ouverte tous les jours sans aucune participation financière.

Horaires de la déchetterie

Du lundi au samedi de

8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

sauf le jeudi matin, fermé.

14 A ancienne route de Grillon, VALREAS

Les informations municipales

Elles sont diffusées trimestriellement par le biais du journal communal « La Gazette », en direct par le site internet mis à jour régulièrement www.saintpantaleonlesvignes.fr ou les panneaux municipaux sous le porche et le côté de la mairie. Vous pouvez recevoir aussi « La Gazette » directement par mail en donnant votre adresse en mairie.

Des informations Urgentes et Importantes seront reliées directement par voie téléphonique par le biais d'un service spécifique :

Système d'alerte à la population

Pour recevoir gratuitement les alertes de la commune, inscrivez-vous à l'adresse

Location des salles des fêtes au domaine Urdy :

Le domaine Urdy est une propriété privée communale. L'accès du parc est autorisé aux habitants de la commune. Les bâtiments comportent deux salles de réception (1 pour quatre vingt de personnes maximum et l'autre pour cent soixante personnes). Elles sont en location pour les week-ends. Renseignements auprès du secrétariat de Mairie.

Ecole Primaire Communale

Accueille les Roussétois et les Saint Pantaléonnais de la section de maternelle au CM2

Ouverte de 7 h 45 à 18 h avec garderie et cantine

Trésorerie Générale

23 le Courreau

26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux

Tél : 04.75.04.70.13

fax 04.75.96.70.14

Courriel : t026040@dgfip.finances.gouv.fr

Heures d'ouverture au public :

lundi, mardi, jeudi : 8 h/12 h-13 h/15h30

Fermé le mercredi

Centre Médico-social

33 avenue du Général de Gaulle 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux Tél : 04.75.04.94.90

L'accueil du public est assuré du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Fermé le lundi matin.

Communauté des Communes de l'Enclave des Papes et de Grignan

14a ancienne route de Grillon 84600 VALREAS

Tél : 04.90.35.11.52

Sous Préfecture :

Avenue de Venterol

26110 NYONS

Tél : 04.75.26.20.33

Préfecture :

3 boulevard Vaubant

26030 VALENCE

Tél : 04.75.79.28.50

Les associations du village :

AICA « la Garenne » : Chasse

Club des 4 Saisons : Aînés du village, activités tous les jeudis

Club de Dégustation : Passionnés d'œnologie

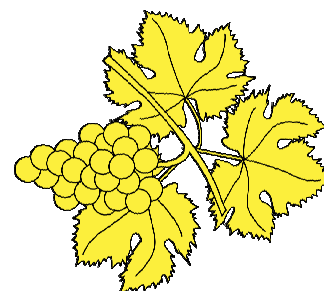
Comité des Fêtes : Bénévoles organisant les fêtes du village

Les Amis d'Urdu : Association pour le maintien du patrimoine du village

Les Petits Mains : Bénévoles encadrant des enfants dans des activités manuelles

Le Sou de l'école : Association des parents d'élèves

RTF26 : Club sportif de moto trial et vélo trial



Coordonnées des artisans, entreprises, caves,.....

Autos occasion	CORNUD Florian	04.75.26.57.96
Cave Coopérative	www.cave-stpantaleon.com	04.75.27.00.88
Camping « les cyprès »	ROUSSIN Josiane	06.81.53.78.03
	www.lescypres-camping.com	
Chambres d'hôtes	BLACKETT	04.75.27.54.13
	La grangette	
	ROUVILLOIS	04.75.26.20.09
	La Bastide des Cèdres	06.12.90.24.62
Coiffure et esthétique	ROUX Muriele et Elodie	04.75.27.95.84
Domaine viticole	GIGONDAN Bruno	04.75.27.94.18
Electricien	IGORA Thierry	04.75.27.84.30
Elevage canin	FELIX Françoise	06.80.63.02.97
	www.toutouteam.com	
JM Pneus	ROUSSIN Jean-Marie	06.07.32.89.77
	www.impneus.fr	
Maçonnerie	ARMAND Michel	04.75.27.90.78
	BELHAD Omar « OBat »	06.89.06.73.13
Moulin à huile	GIELLY Jean-Claude	
	L'O Provençale	04.75.28.10.27
Paysagiste	REYNIER Florian	04.75.26.66.39
	SARL Berlioux	06.74.63.20.34
	FUDA Patrice	04.75.26.34.58
	Les jardins de la Drôme Provençale	
Peintre	JOUAULT Alain	06.72.51.01.09
Plombier	GUICHARD Christian	04.75.28.16.08
Restaurant	CHAROUSSET Magali	04.75.27.98.27
	L'Auberge	
Restauration	C.A.T. les tilleuls	
Portage de repas	Centre d'aide au travail	04.75.27.97.50
Taxi des lavandes	FLEURY Jacques	06.76.53.53.57
	Emplacement place de la mairie	04.90.35.13.70

Les Amis d'Urdy

Les Amis d'URDY, après 14 mois d'existence et de fonctionnement se sont retrouvés le vendredi 03 Février 2017 en salle des Mariages de la Commune de Saint-Pantaléon-les-Vignes, pour la première Assemblée Générale de l'association.

Après les vœux d'usage pour l'Année 2017, les remerciements appuyés et applaudis par l'assistance envers la Mairie et son Maire Céline LASCOMBES pour le soutien financier, logistique mais aussi très amical pour l'association, forte désormais de 48 adhérents, le Président ouvrait l'Assemblée Générale.

Celui-ci rappelle que l'objet de l'association est la découverte et la défense du patrimoine et de l'histoire de Saint-Pantaléon. En 2016, l'objectif premier a été réalisé avec plus de 800 personnes venues des quatre coins de la Drôme et du Haut-Comtat, qui ont fréquenté nos diverses activités.

Pas moins de deux spectacles de théâtre et trois musicaux ont enchanté les participants dans l'une ou l'autre des deux salles du domaine Urdy, mises à la disposition par la Mairie aussi bien aux associations qu'aux particuliers pour des tarifs très attractifs. En extérieur, pour profiter du magnifique parc, une chasse aux œufs de printemps a vu s'égarer une vingtaine d'enfants et de parents. Elle sera reconduite cette année le samedi 08 avril 2017.

L'association a organisé comme depuis 2015, les journées du patrimoine en septembre, proposant en liaison et l'aide bienveillante de l'office du tourisme de Grignan, une visite de l'ensemble architectural très riche de notre commune au travers d'une longue histoire : rendez-vous est pris pour cette année. Le premier vide-grenier de Noël, a connu un beau succès d'estime et de participation. Il est déjà programmé fin novembre 2017.

Le Trésorier a ensuite exposé avec brio et efficacité le bilan financier 2016 qui dégage un résultat excédentaire de 393,24 € signe d'une gestion saine, équilibrée. Voé à l'unanimité.

Les bénévoles Pascale, Thierry, Gérard, Marie-Jeanne et Yolande, ont été remerciés pour leur implication totale et sans faille au cours de cette « longue année 2016 ». Une mention particulière à Elana et la réalisation de son montage audio visuel très apprécié lors les journées du Patrimoine, et à Marie-Pierre pour les quelques 8000 flyers distribués (entre autre) tout au long de cette année.

Bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'Administration : Ferial Molineau de St Pantaléon rejoint les Amis d'Urdy avec beaucoup d'enthousiasme, ainsi que Pascale Dagoury du Pègue et Thierry Brillot de Grillon déjà bien investis en 2016.

Le Conseil d'Administration a ensuite élu le nouveau Bureau composé comme suit :

Paul SERVES Président réélu, Marie-Jeanne OBRIOT Vice Présidente élue, Gérard CHIOUSSE Trésorier réélu

Ferial MOLINEAU Trésorière Adjointe élue, Pascale DAGOURY Secrétaire Générale élue, Marie-Pierre SERVES Secrétaire Adjointe élue

Activités programmées pour 2017.

Chasse aux œufs : samedi 8 Avril ; Jazz à Urdy : samedi 13 Mai ; Nuits des étoiles : Samedi 5 et dimanche 6 Aout

Vide grenier Noël : samedi 25 et dimanche 26 novembre.



AICA La Garenne

Les manifestations de l'AICA La Garenne Rousset -Saint Pantaleon Les Vignes vous proposent :

- Le repas des têtes (sanglier) se tiendra le dimanche 30 avril 2017 à 12h00 au domaine Urdy (petite salle). Le repas est réservé exclusivement aux chasseurs de grands gibiers pour un prix de 10 euros /personne.

- Le repas sanglier se déroulera le dimanche 11 juin ou 18 juin à 12h00 chez la famille GIGONDAN Raymond, les Marcell à Rousset Les Vignes. Cette manifestation est réservée aux chasseurs de grands gibiers et leurs invités. Le repas est de 22 euros/personne.

Pour ces deux manifestations, vous devez apporter vos couverts.

Pour les réservations, vous prenez attache auprès de Monsieur Alexandre Signoret au 06-62-63-50-16 ou de Monsieur Roger Demichelis au 06-74-53-23-44.

Club des 4 Saisons



« Je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue, bonne santé, esprit de camaraderie et bonne ambiance parmi nous ! ». Ce sont sur ces mots que la présidente du Club, Monique Fage, a ouvert l'assemblée générale devant 35 adhérents, à l'Auberge, après s'être tous régalés avec un repas gourmand et gourmet ! La propriétaire de l'établissement a vivement été remerciée pour son accueil et la mise à disposition de la salle pour la tenue de cette assemblée.

C'est non sans émotion que Madame Fage a eu une pensée pour 3 adhérents disparus, Jean-François, André et Annie, pour leurs familles, et une pensée également pour Jean-Louis, Max et toutes celles et ceux qui passent de moments difficiles.

Un hommage et des remerciements ont été aussi rendus aux créateurs du Club, qui fête ses 30 années d'existence, grâce à Marinette Ponçon, Solange Devred et Marcel Bonnefoy.

Le bilan des activités en terme de participation est bon, où chacun trouve satisfaction dans un loto, un concours de belote (année exceptionnelle à Urdy avec 50 équipes présentes et coup de chapeau aux organisateurs, Nano et Françoise!), un concours de pétanque, dans un voyage, autour d'une table ou tout simplement lors des rencontres hebdomadaires du jeudi. Le bilan financier, quant à lui, est à l'équilibre avec une trésorerie saine. Les membres ont voté à l'unanimité les deux bilans présentés.

Pour 2017, le programme est tout aussi étoffé notamment en partenariat avec l'association Moul't'Anim de la Baume de Transit.

Ensuite il est procédé au renouvellement des membres du bureau: Monique Varvat se retire de son poste de trésorière, remplacée par Paulette Canali, secondée par Jacqueline Combe. Les adhérents ont aussi renouvelé Monique Fage et Raymonde Grosset à leur poste de présidente et vice-présidente ; et approuvé aux postes de secrétaire et secrétaire-adjointe Michèle Blanc et Josiane Roussin, et tout en comptant sur toutes les bonnes volontés, notamment celles de Max, Marinette, Solange et Marcel.



LES VIGNERONS DE
VALLÉON

LA CAVE DE
Saint Pantaléon
LES VIGNES

Dates à retenir ...

MAI 2017						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DOMINIQUE
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4
5	6					

Samedi 13 Mai 2017

Journée c'est BIO, c'est BON

- > Petit marché BIO
- > Travail de la vigne à cheval
- > Promenade en calèche
- > Restauration



Ouvert à tous sans réservation

Samedi 27 Mai 2017

A 12h Aligot géant

Apéritif, Cous de Canards confits sur salade, Escalope de Veau et son Aligot, Fromage, Tarte aux fraises, Vin et Café

23€ par adulte, 12€ par enfant de - de 12 ans

Uniquement sur réservation au caveau

04 75 27 00 88



De fin mars à mi-octobre

Vente de fruits et légumes sur l'esplanade de la cave **direct producteur**

Millésime 2016



3 médailles à Paris

Or en Côtes du Rhône Rosé

Argent en Côtes du Rhône Rouge

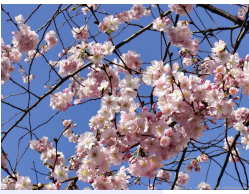
Bronze en IGP Blanc



4 médailles à Orange

4 Argent en Côtes du Rhône Rouge

Dates à retenir du printemps



- 16 avril Compétition Vélo-trial dans les safres route des marais
- 22 avril Collecte d'amiante Valréas
- 23 avril 1er tour Elections Présidentielles
- 1er mai Vide-Greniers
- 07 mai 2ème tour Elections Présidentielles
- 07 mai Randonnée Pédestre avec Francis à Venterol
- 8 mai Report du Vide-Greniers (si mauvais temps le 1er mai)
- 13 mai Journée Bio à la Cave Coopérative
- 27 mai Repas Aligot à la Cave Coopérative
- 10 juin Vin d'honneur / Sapeurs Pompiers du village
- 11 / 18 juin Elections Législatives
- 23 juin Fête de l'école au domaine Urdy
- 22/23 juillet Fête du village



Appartement T4 / 142 m²

Saint Pantaléon les Vignes

Disponible à partir du 1 juin 2017

Situé : à l'étage au dessus de l'école primaire du village, cave, parking public

Priorité : Famille avec enfants dans le primaire (qui sera scolarisés dans la commune)

Loyer : 555 €charges non comprises

Renseignements : Mairie Saint Pantaléon les Vignes

Tél : 04.75.27.90.83

Mail : mairie.stpantaleonlesvignes@wanadoo.fr



PAPA EST LA

Vente de Paëlla tous les mercredis sur le parking de l'école.

Inscription au vin d'honneur des Sapeurs Pompiers

Nom :

Nombre de personnes.....



Directeur de la publication : Céline LASCOMBES Responsable de la rédaction : Françoise FELIX

Maquette, rédaction et mise en page : Nadine GIGONDAN Illustration couverture : Jean-Pierre MANCIP